

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article2426>

A propos des mesures annoncées par la ministre de la santé concernant les services d'urgences.

- Expressions - Communiqués -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : samedi 14 septembre 2019

Mis à jour le : samedi 14 septembre 2019

UGTG.org

A propos des mesures annoncées par la ministre de la santé concernant les services d'urgences.

Après 6 mois de grève dans quasiment l'ensemble des services d'urgences du territoire français, seule aura retenue l'attention la promesse de 750 millions d'euros d'emploi sur 3 ans (2019-2022).

L'UTS-UGTG s'élève et s'insurge contre cet état de fait car cela ne résout en rien les principales revendications posées et qui doivent bénéficier de réponses immédiates, à savoir :

- [-] l'augmentation des effectifs médicaux et paramédicaux,

- [-] l'ouverture de lits dans les services de médecine afin de désengorger les urgences ainsi qu'une augmentation des salaires.

Encore une fois tout comme les questions posées dans la grève du CHU de Guadeloupe, le gouvernement ne cherche qu'à gagner du temps et à montrer bien que la défense du service public de santé n'est pas sa priorité.

Les mesures annoncées ne sont que le déploiement accéléré de son plan d'action prévu dans la loi relative à l'organisation et à la transformation du système de santé parue le 24 juillet dernier.

L'UTS UGTG constate qu'il s'agit du schéma identique utilisé pour répondre à la crise des gilets jaunes ; c'est à dire : ne pas traiter les questions de fond.

L'UTS UGTG exhorte tous les travailleurs à continuer la lutte où ils soient afin d'obtenir des conditions dignes pour apporter aux usagers des soins de qualité, en toute sécurité et de façon pérenne.

Claudine MARATON

Secrétaire Générale UTS UGTG